GABON

Or au Gabon : Oligui Nguema reprend la main sur la filière

Administrateur LJDP — 28 October 2026 — 4 min de lecture

Or_gabon

Le président Brice Clotaire Oligui Nguema veut que les richesses aurifères du Gabon profitent davantage à l'économie nationale. Retrait de permis, traçabilité renforcée et raffinage local traduisent cette ambition de souveraineté économique.

Le Gabon possède des ressources aurifères dont une partie échappe encore aux circuits officiels de commercialisation. Cette situation prive potentiellement l'État de recettes et limite les retombées économiques de l'exploitation minière. Le président Brice Clotaire Oligui Nguema entend changer cette réalité en renforçant la maîtrise nationale du secteur.

La démarche présidentielle repose sur une ambition clairement affichée : mieux contrôler l'extraction, la transformation et la vente de l'or gabonais. Le gouvernement veut ainsi réduire les circuits informels et conserver davantage de valeur ajoutée sur le territoire national. Cette politique associe assainissement administratif, modernisation des mécanismes de contrôle et développement industriel.

Des permis retirés pour assainir le secteur

Le 19 octobre 2026, le ministère des Mines et des Ressources géologiques a annoncé le retrait de 52 titres miniers. Selon son communiqué officiel, cette décision concerne 41 permis de recherche et 11 permis d'exploitation. Elle intervient après un audit réalisé du 29 juin au 16 octobre 2026.

Les vérifications ont révélé des manquements aux exigences légales et réglementaires applicables aux activités minières. Les titres concernés retournent désormais dans le domaine public de l'État. Plusieurs provinces sont touchées, notamment l'Ogooué-Ivindo, la Ngounié, le Woleu-Ntem et l'Ogooué-Lolo.

Le décompte des retraits présente toutefois une divergence entre les sources. Le ministère annonce 52 titres, tandis que l'Agence gabonaise de presse et plusieurs médias en recensent 71. Une clarification officielle reste nécessaire pour expliquer cet écart.

Cette opération prolonge la suspension des activités aurifères à petite échelle décidée le 22 juin 2026. Les autorités souhaitent identifier les opérateurs, vérifier leurs obligations et mieux surveiller les zones d'exploitation. Les contrevenants s'exposent à des poursuites conformément à la réglementation nationale.

Une nouvelle organisation pour valoriser l'or gabonais

Le contrôle des permis constitue une première étape dans la réorganisation du secteur. Le gouvernement prépare également des mécanismes destinés à sécuriser la commercialisation du métal précieux. L'objectif consiste à empêcher que la production nationale continue d'alimenter des réseaux échappant aux contrôles officiels.

Le 7 septembre 2026, le ministre des Mines, Sosthène Nguema Nguema, a visité la Raffinerie Gabonaise de l'Or. Située dans la zone industrielle de Nkok, cette infrastructure occupe une place importante dans la stratégie gouvernementale. Les autorités veulent y renforcer le raffinage et la certification de la production nationale.

Le dispositif envisagé prévoit notamment l'interdiction d'exporter l'or brut, sous réserve de l'adoption du nouveau Code minier. La production nationale devrait alors transiter par la raffinerie avant sa commercialisation. Chaque lingot pourrait recevoir un code QR permettant d'identifier son origine et son parcours commercial.

Parallèlement, les transactions devraient passer par des comptoirs officiellement agréés. Des contrôles renforcés aux points de sortie du territoire sont également envisagés. Ces dispositions visent à combattre la contrebande, sécuriser les revenus et améliorer la transparence du secteur.

Oligui Nguema veut faire de l'or une richesse nationale

La réforme aurifère s'inscrit dans les orientations économiques défendues par le président Brice Clotaire Oligui Nguema. Le chef de l'État souhaite renforcer la souveraineté nationale sur les ressources naturelles. Cette ambition passe notamment par une meilleure maîtrise des activités extractives et le développement de la transformation locale.

En privilégiant le raffinage sur place, le Gabon espère conserver une part plus importante des revenus de sa production. Cette stratégie pourrait également favoriser l'emploi, les compétences techniques et les activités industrielles associées. Elle suppose néanmoins des investissements, des contrôles efficaces et une organisation durable des circuits commerciaux.

La lutte contre l'exploitation illégale présente aussi une dimension environnementale. Certaines activités aurifères clandestines contribuent à la déforestation et à la dégradation des cours d'eau. Leur encadrement doit permettre de mieux protéger les écosystèmes et les communautés concernées.

Pour le président gabonais, l'enjeu consiste désormais à transformer ces orientations en résultats économiques mesurables. L'augmentation des recettes publiques, la traçabilité effective et les volumes raffinés localement permettront d'apprécier les progrès accomplis. Le Gabon entend ainsi faire de son or une ressource mieux maîtrisée et davantage profitable au développement national.

Source : http://lejournalduphoenix.tg/article/or-au-gabon-oligui-nguema-reprend-la-main-sur-la-filiere — Le Journale du Phoenix